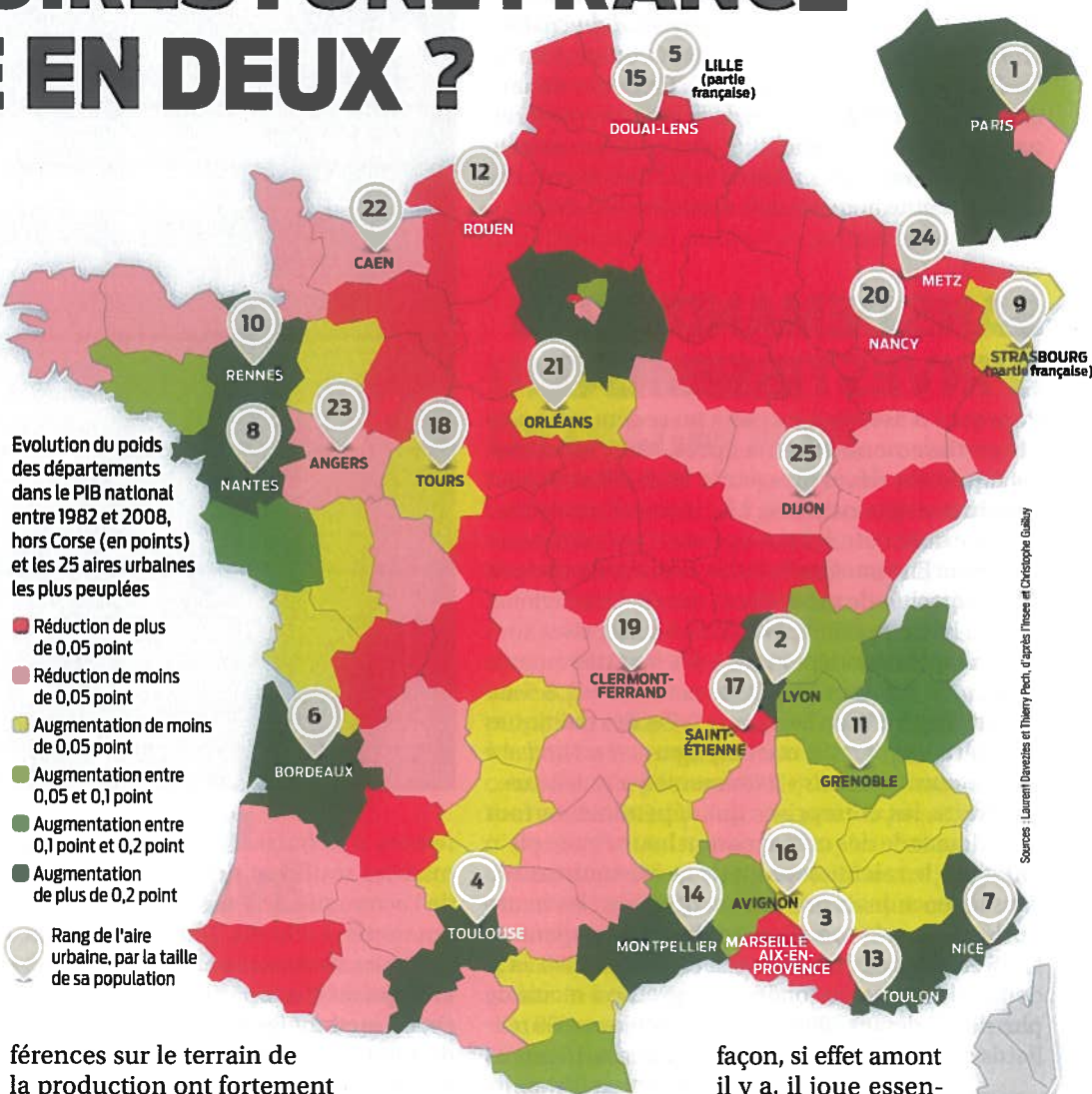


CONTROVERSE Un dynamisme économique et social concentré dans les métropoles, au détriment du reste du pays : deux études récentes dressent le portrait d'une France à deux vitesses. Mais leurs arguments sont vivement critiqués.

TERRITOIRES : UNE FRANCE COUPÉE EN DEUX ?

D'un côté, des métropoles dynamiques, productives et insérées dans les flux de la mondialisation ; de l'autre, une France « périphérique », faite de régions, de villes moyennes ou petites et de villages, dont la relégation économique et sociale progresse ou risque de s'accroître. Au moment où le monde politique est en train de redéfinir l'organisation territoriale du pays, celui de la recherche débat lui aussi des dynamiques qui remodelent la France. Et au final, c'est un portrait étonnamment convergent d'une société française à deux vitesses que dessinent, sur la base d'argumentaires pourtant très différents, deux parutions récentes, de Laurent Davezies et Thierry Pech d'une part, de Christophe Guilluy d'autre part.

Début septembre, l'économiste Laurent Davezies et Thierry Pech, le directeur du *think tank* Terra Nova, ont publié une « note » consacrée à ce qu'ils appellent « La nouvelle question territoriale ». Ils y mettaient en évidence la mutation intervenue dans la dynamique de répartition de l'activité (mesurée par le produit intérieur brut par habitant) et des richesses (mesurées par le revenu par habitant) sur le territoire. Des années 1950 jusqu'aux années 1980, montrent-ils, les disparités en matière de production et de revenus entre régions diminuaient de concert. Depuis 1980 cependant, une dissociation s'observe : les dif-



férences sur le terrain de la production ont fortement augmenté, alors que les inégalités de revenus ont continué de baisser.

Une nouvelle économie très métropolitaine

Pour Laurent Davezies et Thierry Pech, c'est la conséquence du basculement d'une économie industrielle vers une industrie « immatérielle », davantage fondée sur la connaissance et l'innovation. Les secteurs moteurs de l'économie industrielle (l'industrie automobile en particu-

lier) exerçaient, comme le disait l'économiste François Perroux, de forts « effets amont » : à travers les commandes passées aux fournisseurs et aux sous-traitants, ils stimulaient de nombreux autres secteurs sur de nombreux territoires. Tandis qu'aujourd'hui, les secteurs moteurs de l'économie immatérielle ne reproduisent pas ces effets d'entraînement : un ordinateur comporte beaucoup moins de composants qu'une automobile et, de toute

façon, si effet amont il y a, il joue essentiellement en faveur des pays d'Asie. De plus, cette économie immatérielle nécessitant un important travail d'ingénierie, de conception, de marketing, et donc de fortes interactions, se concentre dans les grands pôles urbains où se trouve la « matière grise » pour remplir ces fonctions.

Déclin des régions industrielles, diminution des effets amont et concentration métropolitaine des secteurs de pointe expliqueraient donc



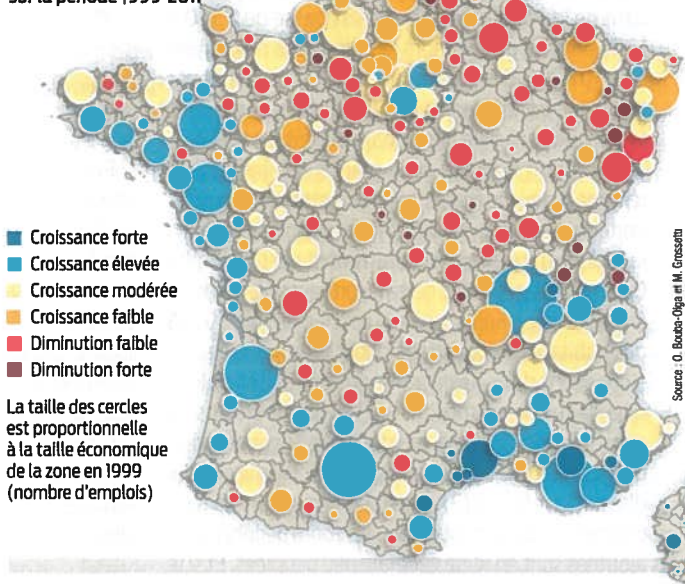
Parc technologique aux portes de Lyon.
Le basculement d'une économie industrielle vers une industrie « immatérielle » bénéficie aux métropoles.

l'accroissement des inégalités interrégionales en matière de production de richesse intervenues depuis 1980 : outre l'Ile-de-France, seules les aires urbaines de Lyon, Toulouse, Nantes, Rennes et Bordeaux ont vu leur contribution à la production nationale progresser. Il ne s'agit cependant pas d'opposer les villes au reste du pays, mais plutôt des « systèmes productivo-résidentiels », autrement dit l'appariement d'une ville et d'une zone résidentielle proche entre lesquelles circulent des flux liés au travail (navetteurs), à l'âge (retraités) et aux résidences secondaires. C'est l'existence d'une telle synergie entre économie productive et économie résidentielle qui garantit aujourd'hui le succès d'un territoire.

Mais alors, pourquoi les inégalités de revenus ont-elles continué à diminuer ? Outre le développement d'une économie résidentielle (*) en dehors des métropoles qui a profité notamment de l'essor du tourisme et de l'installation de retraités étrangers, cela tient surtout à l'importance croissante de la redistribution

PAS DE LIEN ENTRE TAILLE ÉCONOMIQUE ET CROISSANCE DE L'EMPLOI

Croissance de l'emploi des zones d'emploi sur la période 1999-2011



■ Croissance forte
■ Croissance élevée
■ Croissance modérée
■ Croissance faible
■ Diminution faible
■ Diminution forte

La taille des cercles est proportionnelle à la taille économique de la zone en 1999 (nombre d'emplois)

Source : O. Bochet-Ojeda et M. Grossetin

interne non marchande des revenus, que ce soit sous forme d'emplois publics, de prestations sociales ou encore de la mobilité des retraités français : « Sur l'ensemble du pays, estiment Laurent Davezies et Thierry Pech, 1,2 million de retraités ont changé de résidence entre 2002 et 2006, [soit] un déplacement de revenu (annuel) de plus de 20 milliards d'euros. » Du coup, la réduction annoncée des dépenses publiques risque surtout d'entraîner un regain sensible des inégalités de revenus entre territoires, en limitant

la puissance de ces mécanismes redistributifs. Un danger qui menace sérieusement la cohésion sociale et donc, à terme, politique du pays.

Relégation des classes populaires

Christophe Guilluy ne conteste pas cette métropolisation. Dans *La France périphérique* (Flammarion), il s'attarde cependant surtout sur l'envers de cette dynamique. A la question qu'il a lui-même posée - « le modèle métropolitain fait-il société ? » -, le géographe répond clairement par la négative. Il décrit (en citant largement les travaux de Laurent Davezies) deux France opposées. D'un côté,

une « France métropolitaine », constituée des 25 plus grandes aires urbaines (*), comprenant « les zones denses des agglomérations et une partie des couronnes périurbaines ». Pleinement intégrée à l'économie-monde, moins touchée par la crise, cette France métropolitaine est la terre de prédilection des catégories sociales supérieures (à la fois bourgeoisie traditionnelle et « bobos »), mais aussi une terre d'accueil pour les classes populaires issues de l'immigration récente à travers le parc de logements sociaux. Christophe Guilluy juge cependant que, loin d'être des ghettos, les zones urbaines sensibles, où se concentre une part significative de cette population immigrée, sont, elles aussi, des lieux de forte mobilité grâce au dynamisme du marché de l'emploi métropolitain.

Face à cette France métropolitaine dynamique et « multiculturelle », voire « communautariste », les autres espaces constitueraient la fameuse « France périphérique » : villes petites et moyennes, espaces ruraux, communes multipolarisées, espaces périurbains « contraints »... « Invisible et oubliée », cette France périphérique accueillerait une population qui a fui les territoires centraux pour accéder à la propriété. Cette classe populaire fragilisée cumule les difficultés (endettement, coût du transport). Et « quand le chômage frappe, l'éloignement des zones les plus dynamiques rend difficile un retour à l'emploi ». ■■■

Economie résidentielle : ensemble des activités économiques majoritairement destinées à satisfaire les besoins des populations résidant sur un territoire.
Aire urbaine : espace formé par un pôle urbain et sa couronne. Un pôle est une unité urbaine d'au moins 1 500 emplois. L'Insee distingue des grands pôles (plus de 10 000 emplois), des moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois) et des petits pôles (1 500 à 5 000 emplois). La couronne d'un pôle correspond aux communes dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Le vote Front national, particulièrement fort dans ces zones, selon Christophe Guilluy, serait une traduction de cette précarisation. Mais aussi – et surtout – une conséquence du « séparatisme » de ces « petits Blancs » qui refusent de cohabiter avec les immigrés de peur de se retrouver minoritaires, et donc culturellement déstabilisés. Nul racisme là-dedans, à en croire Christophe Guilluy, qui voit dans cette peur de l'immigré un « processus universel [concernant] tous les individus, quelles que soient leur culture ou leur origine ».

Hors des métropoles, point de salut ?

A lire donc ces deux diagnostics, très différents dans leur nature et leur propos, le résultat final est sans appel : hors des grandes métropoles, point de salut. Les dichotomies qu'ils établissent semblent offrir une explication simple aux dynamiques divergentes entre une France urbaine et diplômée, relativement peu affectée par la crise, et une « France des plans sociaux », plus enclavée, où les fermetures d'usine se succèdent avec des conséquences ravageuses sur la population de tout un territoire. Leur pertinence a pourtant été contestée.

Le sociologue Michel Grossetti et l'économiste Olivier Bouba-Olga ont ainsi mené une critique serrée du travail de Laurent Davezies et Thierry Pech (1). Reprenant les calculs présentés dans la note de Terra Nova, ils mettent en évidence que la hausse constatée des disparités interrégionales en termes de PIB tient quasi exclusivement à l'Île-de-France : lorsqu'on retire cette région des comparaisons, la hausse disparaît.

Qu'a donc de si particulier l'Île-de-France ? Tout d'abord, elle compte, selon les deux chercheurs, proportionnellement plus d'emplois dans des secteurs qui produisent

QUARTIERS PRIORITAIRES : UNE GÉOGRAPHIE À PEINE MODIFIÉE

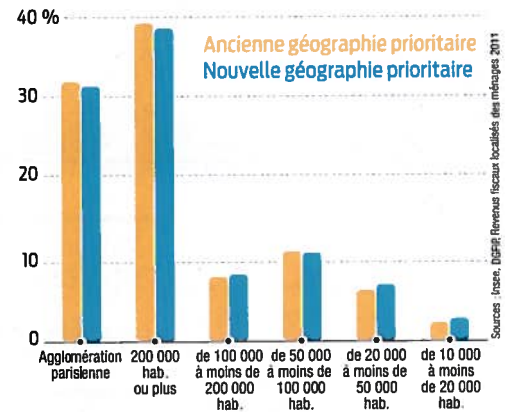
Guéret, Royan ou encore Albertville voisinent désormais avec Saint-Denis et Vaulx-en-Velin : la réforme des quartiers prioritaires de la politique de la ville annoncée en juin dernier a, sur le papier au moins, profondément transformé la physionomie de la France en difficultés sociales.

Le principe directeur de cette réforme était de mettre fin à la multiplication des dispositifs existants en les fusionnant sur la base d'un critère unique : le revenu. Là où les zones urbaines sensibles (ZUS) étaient définies « par la présence de grands ensembles ou de quartiers d'habitat dégradé et par un déséquilibre accentué entre l'habitat et l'emploi » (1), les territoires prioritaires sont désormais ceux où le revenu par habitant est inférieur à 60 % du revenu médian national. En appliquant ce critère, le nombre de quartiers relevant de la politique de la ville est passé de 2 300 à 1 300 environ, et le nombre de communes concernées de 900 à 700. Elles signeront avec l'Etat des contrats de ville et bénéficieront ensuite d'aides financières importantes et d'un accompagnement particulier.

En retirant le critère des « grands ensembles », la réforme témoigne également d'une attention nouvelle portée aux souffrances de la France périphérique, dans la logique mise en avant notamment par Christophe Guilluy. Mais en réalité, cette reconfiguration a moins changé la géographie qu'on ne pourrait le croire : 94 % des habitants des quartiers prioritaires nouvelle version vivent dans des communes qui bénéficiaient déjà de l'ancien dispositif. Et 71 % des habitants de quartiers prioritaires vivent dans une agglomération de plus de 200 000 habitants, un taux proche de celui d'avant la réforme (2). La pauvreté reste en effet un phénomène largement urbain : les zones périphériques ajoutées sont en règle générale peu peuplées. Et si le Languedoc-Roussillon et la région Centre ont gagné des territoires prioritaires, la Lozère a par exemple perdu le seul qu'elle avait, à Mende.

PAUVRETÉ : SURTOUT LES GRANDES VILLES

Répartition de la population vivant en quartier prioritaire, selon la taille de l'agglomération englobante, en %



Lecture : l'agglomération parisienne abrite 31,7 % de la population couverte par la nouvelle géographie prioritaire (32,2 % dans l'ancienne).

Par ailleurs, « le critère de la pauvreté monétaire laisse de côté les autres dimensions de la pauvreté », explique le sociologue Renaud Epstein. Et notamment celle des discriminations auxquelles font face les personnes issues de l'immigration, nombreuses dans les ex-ZUS. Être pauvre à Guéret ou à Saint-Denis ne signifie pas la même chose. Dans le premier cas, les difficultés du quartier sont celles de la commune dans son ensemble (déclin de l'emploi en particulier). Dans le second, le quartier concentre les problèmes, alors que son environnement est souvent économiquement dynamique. Des situations aussi différentes relèvent-elles vraiment du même traitement politique ?

VINCENT GRIMAUULT

1. Loi n° 96-987 du 14 novembre 1996 relative à la mise en œuvre du pacte de relance pour la ville.
2. Pour plus de statistiques, voir www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/FPORSOC14k_D3_ville.pdf



Quartier nord de Marseille. 94 % des habitants des quartiers prioritaires nouvelle version vivent dans des communes qui bénéficiaient déjà de l'ancien dispositif.

beaucoup de valeur ajoutée, tels que les services aux entreprises ou encore les services à la personne relevant du luxe. Ensuite, elle concentre une part importante des plus hautes rémunérations du pays, dont on sait qu'elles ont fortement progressé au cours des vingt dernières années. Rappelant que l'Île-de-France accueille nombre de sièges sociaux d'entreprise ayant des activités dans beaucoup d'autres régions françaises, ils soulignent qu'il est absurde de raisonner « *comme si les régions françaises étaient des compétiteurs indépendants partis à égalité dans une grande course à la productivité* ». La productivité de la région parisienne ne serait au fond que le reflet de la capacité croissante des dirigeants de ces groupes à capter une part de la richesse produite par les autres dans une France où ces groupes couvrent eux-mêmes une part croissante de l'activité globale. En gros, il s'agirait d'un effet de rente plus que d'efficacité qui n'a aucune chance de perdurer si le reste du pays s'appauvrit.

Pointant un présupposé de Laurent Davezies et Thierry Pech, le sociologue et l'économiste soulignent, enfin, qu'il

n'existe aucun « effet taille » repérable en matière de création d'emplois : entre 1999 et 2011, l'ensemble du littoral français et le quart sud-est du pays ont par exemple connu une croissance de l'emploi supérieure à celle de métropoles comme Bordeaux ou Toulouse. Bref, en matière de dynamisme économique, « *big* » n'est pas nécessairement « *beautiful* », et la métropolisation n'est pas nécessairement la clé du dynamisme économique à venir.

Des oppositions schématiques

L'ouvrage de Christophe Guilluy a été l'objet de critiques nettement plus nombreuses encore. Pour le chercheur Eric Charmes (2), en particulier, *La France périphérique* a certes le mérite de pointer l'ampleur et les spécificités des problèmes sociaux hors des métropoles, « *dont la plus grande est la difficulté à s'adapter à une perte d'emploi* ». Il souligne néanmoins que l'opposition entre les deux France proposée par le géographe est « *très, voire trop, schématique* ».

Tout d'abord, les grandes aires urbaines françaises restent bien le lieu où l'on trouve la plus forte concentration de pauvreté et de difficultés sociales. Une récente

Il y a une vie hors des métropoles, et cette vie peut être heureuse

Eric Charmes,
sociologue

étude de l'Insee montre que dans les villes-centre, le revenu annuel moyen des 10 % des ménages les plus modestes est de 4 400 euros par unité de consommation, alors qu'il est de 7 000 euros... dans les communes isolées hors des pôles, autrement dit au plus loin des métropoles. De même, Christophe Guilluy fait fi du taux de chômage très élevé constaté dans les zones urbaines sensibles (24,2 % en moyenne en 2012), ainsi que des multiples discriminations que subissent leurs habitants dans leur accès à l'emploi, à un logement social...

Inversement, la description pessimiste de la « France périphérique », au sein de laquelle Guilluy englobe aussi bien de

petits villages que des villes comme Besançon ou Reims, dramatise et homogénéise à l'excès des situations extrêmement diverses. « *La Drôme n'est pas la Meuse* », rappelle

Eric Charmes : le premier de ces départements, qui bénéficie en effet, contrairement au second, « *d'importants flux touristiques, est attractif pour les néoruraux, développe*

une agriculture dynamique sur des créneaux porteurs ». De même, les territoires périurbains sont loin d'être nécessairement des lieux de relégation. Même lorsque joue la contrainte financière, l'installation en pavillon peut être, selon la sociologue Violaine Girard, « *porteuse de nombreuses sources d'estime sociale pour les accédants ouvriers* », du fait notamment d'une « *sociabilité associative jouant un grand rôle dans la valorisation de leur statut social et résidentiel* » (3). Plus généralement, le faible coût des logements et la proximité avec la nature comptent parmi les atouts de la France périphérique.

« *Bref, résume Eric Charmes, il y a une vie hors des métropoles, et cette vie peut être heureuse.* » Une réalité dont peinent à rendre compte les schémas sans doute excessivement binaires proposés tant par Laurent Davezies et Thierry Pech que par Christophe Guilluy, aussi stimulants intellectuellement soient-ils. Un débat essentiel en tout cas si on veut éviter d'aggraver les difficultés du pays au lieu de les réduire à l'occasion de la réforme territoriale. ■

XAVIER MOLENAT

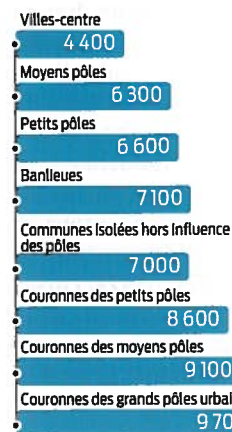
1. « La métropolisation, horizon indépassable de la croissance économique ? », par Olivier Bouba-Olga et Michel Grossetti, 28 octobre 2014, accessible sur <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01078207>

2. « Une France contre l'autre ? », par Eric Charmes, *La vie des idées*, 5 novembre 2014, accessible sur www.laviedesidees.fr/Une-France-contre-l-autre.html

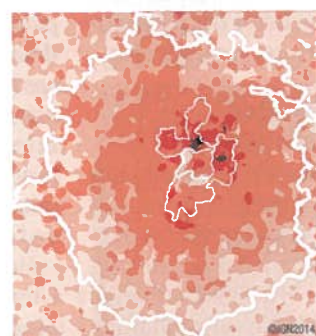
3. « Des classes populaires (encore) mobilisées ? Sociabilité et engagements municipaux dans une commune périurbaine », par Violaine Girard, *Espaces et sociétés* n° 156-157, 2014.

LA PAUVRETÉ LA PLUS INTENSE SE TROUVE DANS LES VILLES-CENTRE

Revenu maximum des 10 % des ménages les plus modestes (1^{er} décile), par unité de consommation, selon le lieu de résidence en 2011, en euros



Variation des revenus en fonction de la direction et de la distance au centre d'une aire urbaine en 2011 : l'exemple de Rennes



Revenu médian par unité de consommation

- Moins de 18 000 €
- De 18 000 à moins de 19 500 €
- De 19 500 à moins de 22 000 €
- De 22 000 à moins de 25 000 €
- 25 000 € ou plus

La métropole rennaise est un exemple typique de la répartition des revenus dans les aires urbaines. En faisant une coupe selon la distance au centre-ville, dans les quatre directions majeures (nord, est, sud et ouest), on constate que, même si les revenus ont tendance à décroître avec l'éloignement, c'est dans les villes-centre que l'on trouve les niveaux de vie les plus faibles.

